



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2024_128
FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES BIENS – MISE A JOUR**

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice :.....43
Conseillers présents :.....28
Pouvoir(s) :6
Votants :.....34

Conseillers présents :

LÉZÉ Maryline, BASTARD Estelle, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, BERNIER Catherine, BURON Christelle, PAULY-MOREAU Noémie, FOUIN Dominique, JAMIN Grégoire, BRICHET Stéphane, THEPAUT Michel, NOILOU Jean-Claude, CHIRON Jacky, PERTUISEL Roselyne, CHABIN Nathalie, RIVENEAU Annie, BERTIN Jérémy, FOUIN Marion, RICHARD Maud, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, BESSON Bernard, LEMAIRE Hélène, AUBRY François, BRIAND Tony, GOURMEL Jacques,

Conseillers absents ayant donné pouvoir :

FRANCOIS Marie-Jeanne a donné pouvoir à BASTARD Estelle, MASSEROT Christian a donné pouvoir à JAMIN Grégoire, BOUDET Marie-Christine a donné pouvoir à POMMOT Michel, BODIN Freddy a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène, POLPRÉ Charlene a donné pouvoir à PAULY-MOREAU Noémie, DESPORTES Philippe a donné pouvoir à SANTENAC Rachel,

Conseillers excusés :

FLAMENT Sophie, Jean-Yves LAURIOU,

Conseillers absents :

MARTIN Alain, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, MASSE Stéphane, CHATILLON Jean-Yves, LEOST Marie-Hélène, GUILLOT Jean-François, BOULLIER Marine,

Secrétaire de séance :

AUBRY François

DELIBERATION N°DCM2024_128

Fixation des durées d'amortissement des biens – Mise à jour

Rapporteur : Dominique FOUIN

Conformément aux dispositions légales, pour les communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est considéré comme une dépense obligatoire à enregistrer dans le budget de la collectivité.

Par délibération du Conseil municipal du 12 novembre, la liste des biens et leur durée d'amortissement a été adoptée pour répondre aux obligations de la nomenclature M57.

Il convient de modifier cette liste par celle qui est jointe en annexe.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2321-2-27 et R. 2321-1,

Vu la nomenclature M57,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter, pour les amortissements pratiqués à compter du 1er janvier 2024 concernant les biens acquis à compter du 1er janvier 2024, les durées d'amortissement des biens telles que définies selon le tableau annexé ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
A Champigné, le 19 décembre 2024


Maryline LÉZE,
Maire des Hauts-d'Anjou



Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 19 décembre 2024

Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 19 décembre 2024

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes - sis 6 All. de M^{lle} Gloriette, 44000 Nantes - dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.



COMMUNE LES HAUTS-D'ANJOU

Durée d'amortissement des immobilisations -
Annexe à la délibération DCM2024_128 du 17 décembre 2024

M57 CODE	Libellé des FAMILLES d'IMMOBILISATIONS	M57 PROPOSITION DURÉE 2024
202	Frais de réalisation des documents d'urbanisme et de numérisation du cadastre	10
2031	Frais d'études	5
2032	Frais de recherche et de développement	5
2033	Frais d'insertion	5
20414*	Communes - Subventions d'équipement versées aux organismes publics	Selon la durée d'amortissement de l'organisme
20418	Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics	
2042	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	
20441	Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	5
2087	Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5
2088	Autres immobilisations incorporelles	5
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes - Agencements et aménagements de terrains nus	20
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20
21311	Constructions - Hôtel de ville	20
21312	Constructions - Bâtiments scolaires	20
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	20
21314	Bâtiments culturel et sportif	20
21316	Constructions - Equipements du cimetière	20
21318	Constructions - Autres bâtiments publics	20
21321	Immeubles de rapport	15
21351	Bâtiments Publics - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	20
21352	Bâtiments Privés - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	20
2138	Autres constructions	15
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	Sur la durée du bail
2142	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	
2145	Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	
2151	Réseaux de voirie	30
2152	Installations de voirie	30
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30
21533	Réseaux câblés	30
21534	Réseaux d'électrification	30
21535	Réseaux de transmission	30
21536	Réseaux d'alerte	30
21538	Autres réseaux	30
215731	Matériel roulant	10
21572	Matériel technique scolaire	10
215741	Installation, matériel et outillage de cantines scolaires	10
215738	Autre matériel et outillage de voirie	10
21578	Autres matériels techniques	10
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10
217*	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	Suivant compte du bien initial
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	20
21828	Autres Matériel de transport	8
21831	Matériel informatique scolaire	3
21838	Autre matériel informatique	3
21841	Matériel de bureau et Mobilier scolaire	10
21848	Autres matériel de bureau et Mobilier	10
2185	Matériel de téléphonie	5
2188	Autres immobilisations corporelles	15
22*	Immobilisations reçues en affectation	99
TOUTES IMPUTATIONS	Biens de faible valeur inférieure à 1 000 €	1

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le



ID : 049-200084903-20241217-DCM2024_128-DE